

# Formation continue «prise en charge de personnes»: renforcer les prestations sociales en agriculture

Ernst Bolliger, AGRIDEA Lindau, 8315 Lindau

Renseignements: Ernst Bolliger, e-mail: ernst.bolliger@agridea.ch, tél. +41 52 354 97 23



Les conseillères agricoles lors d'une rencontre annuelle d'échanges.

## Introduction

### Genèse de la formation

Suite au symposium d'Eggiwil en 1998, 24 femmes et hommes ont participé à un cours AGRIDEA organisé dans l'Emmental en mai 1999, sur le thème de l'accueil spécialisé à la ferme. Il est ressorti clairement de cette journée que la demande pour des places d'accueil était en augmentation et que pour y répondre, les familles paysannes souhaitaient une formation spécialisée et un groupe de discussion pour échanger leurs expériences pratiques.

Dans un premier temps, AGRIDEA a mis sur pied un projet cadre «Formation en prestations d'accueil spécialisé», en collaboration avec des acteurs du domaine social. La même formation a été donnée en 2001 par l'Inforama Emmental et la Berufs-, Fach- und Fortbildungsschule BFF et a pris comme modèle la formation offerte par «Verein heilpädagogischer Grossfamilien». Dès 2002, deux autres formations ont vu le jour en Suisse orientale et en Argovie, associant toujours les partenaires des formations continues agricoles et sociales. Cette collaboration permet de conjuguer les réalités propres à l'agriculture et aux régions rurales avec les compétences du

domaine social. Les groupes d'accompagnement régionaux assurent la mise en réseau des offres de formation continue avec les autorités cantonales, les organismes de placement et d'autres groupes d'intérêt.

Parallèlement à cela, AGRIDEA organise une rencontre annuelle entre les prestataires régionaux. Les échanges de savoirs et d'expériences contribuent à maintenir et améliorer la qualité des formations. La charte «Offres de formation continue pour les prestations d'accueil spécialisé» contient les lignes directrices recommandées pour la mise en œuvre et la promotion des formations (encadré 1).

### Des priorités dans les offres régionales

Les offres de formation existent dans les cantons de Berne, en Suisse orientale et en Argovie. En Suisse romande, une formation comparable est en préparation. Les offres régionales se différencient par leur orientation vers des groupes-cibles différents et par leur durée. Les groupes-cibles peuvent être des enfants ou des jeunes, des personnes âgées, des personnes souffrant d'un handicap physique ou psychique, des personnes toxicodépendantes ou des délinquants, voire aussi des personnes d'une autre culture. La durée de la formation varie de 30 à 40 jours conformément aux recommandations de la charte.

Deux autres offres spécialisées dans l'accueil d'enfants et de jeunes sont également proposées, dont une en cours d'emploi, d'une durée de 15 jours (*Curaviva*, Lucerne). L'Association «tipiti» offre avec trois autres organisations, dont l'Association suisse pour les enfants en placement (Pflegekinder-Aktion Schweiz), une offre similaire mais sur 45 jours.

Hormis les aspects théoriques et techniques, ces formations se construisent sur les questions et les expériences des participantes et participants.

### Financement de la formation et défraiement des prestations d'accueil

Les formations régionales sont financées par les taxes d'inscription, le sponsoring et les contributions cantonales. Selon les régions, les participantes paient entre Fr. 1500.– et 6000.– pour la formation complète, soit Fr. 50.– à 150.– par jour. Certaines participantes ont pu bénéficier de bourses octroyées par des fondations.

Les défraiements pour les prestations d'accueil varient énormément selon les cantons et le groupe-cible concerné; ils se situent entre Fr. 60.– et 130.– par jour. Il existe un grand nombre d'organisations de placement, mais aucune ligne directrice ferme concernant les rémunérations. Toutefois, les diplômées et diplômés de la formation peuvent prétendre à une rémunération plus élevée que les prestataires sans qualification équivalente. >

### Résumé

Depuis plus de dix ans, des formations continues sur la prise en charge de personnes (accueil spécialisé) sont proposées par les centres régionaux de formation agricole, en collaboration avec une (Haute) Ecole sociale. Selon les spécificités régionales, les offres se distinguent par leur durée et le choix d'un ou plusieurs groupes-cibles. Toutes visent le même but: l'acquisition de savoir pour une prise en charge adéquate d'«hôtes» au sein de la famille, avec accompagnement professionnel d'une institution de placement. Les offres régionales se fondent sur des valeurs et des critères de qualité définis dans une charte commune. Dans la plupart des régions, des groupes de travail réunissant les diplômées se sont créés afin de favoriser les échanges d'expériences. Au niveau national, les conseillères agricoles impliquées dans la formation coordonnent, évaluent et adaptent chaque année les différentes offres. Pour de nombreuses exploitations agricoles, les prestations d'accueil spécialisé représentent une part importante de l'activité. Ces prestations n'ont pas seulement une importance économique, elles ont aussi un impact sur le déroulement de la journée et la présence du couple d'exploitants. Le présent rapport est fondé sur les expériences pratiques (learning by doing) et le raisonnement inductif, il reflète les méthodes expérimentales ou empiriques, formes reconnues de la recherche.

### Encadré 1 | La charte «Offres de formation continue en accueil spécialisé»

La charte comprend une introduction soulignant son but et l'importance de la prise en charge dans les familles paysannes en milieu rural. Elle présente ensuite les différents acteurs de la prise en charge avec leurs fonctions spécifiques, donnant ainsi un aperçu clair du réseau.

Elle décrit encore les buts de la formation et les objectifs d'apprentissage puis définit quatre valeurs fondamentales. Finalement, elle précise les caractéristiques des offres de formation continue.

Si les responsables des formations ont validé son contenu; la charte doit être signée par tous les partenaires, soulignant ainsi l'engagement de toutes et tous.

#### Table des matières de la charte «Offres de formation continue en accueil spécialisé»

1. But de la charte.
2. Importance de la prise en charge dans les familles paysannes en milieu rural.

3. Les acteurs (fonctions et domaines de responsabilité): Les personnes placées/la famille d'origine/la famille d'accueil/l'organisation de placement/les prestataires de formation/les organismes publics (organismes de placement, les services sociaux, etc.)/les instances de contrôle.
4. L'offre de formation continue en accueil spécialisé.
  - 4.1 Buts et compétences à développer.
  - 4.2 Les valeurs qui sous-tendent l'offre de formation: liée à la pratique, fondée, indépendante et reconnue.
  - 4.3 Les critères de qualité de la formation: La gestion du cours/les intervenants/ les participants/le groupe d'accompagnement & organe de contrôle: transparence/gestion des conflits/évaluation & contrôle/formation continue & échanges d'expériences/mise en réseau à l'échelle nationale.
5. Les devoirs des organisations de formation.

### Encadré 2 | La formation en un coup d'œil (exemple du canton de Berne)

La formation comprend 40 jours de cours répartis sur 4 semestres (2 ans).

- Le premier semestre traite du rôle, de la clarification du mandat, de la planification du séjour et des journées, de la mise en réseau, de la communication et de la collaboration avec les offices spécialisés et les autorités.
- Le cycle de vie, les hypothèses pédagogiques de base et la famille en tant que système sont les sujets du deuxième semestre.
- Le troisième semestre se concentre sur les besoins spécifiques des différents groupes-cibles. Dans la

partie organisation des journées, la réflexion sur sa propre manière de faire tient une place prépondérante.

- Finalement, le quatrième semestre traite de l'assurance qualité et de la gestion de situations difficiles (conflits, violence). Il comprend la rédaction d'un travail de fin d'études et prévoit du temps pour approfondir certains thèmes.

Parmi les prérequis pour l'obtention du certificat figurent une expérience d'accueil d'au moins 6 mois durant la formation, une présence de 85 % aux cours, un résultat positif au travail intermédiaire et au travail de fin d'études de même qu'une évaluation globale positive.

### Encadré 3 | L'objectif de formation (exemple du canton de Berne)

Conformément aux instructions transmises par l'institution de placement, les personnes diplômées sont capables d'offrir, dans le cadre familial, un accompagnement, une assistance et un soutien professionnels adéquats à des personnes ayant des besoins spécifiques. Elles sont préparées aux changements de la vie familiale occasionnés par l'intégration d'une personne extérieure à celle-ci.

**Encadré 4 | Les atouts de la formation**

Ruth et Werner Kobel-Hofer vivent avec leurs trois enfants et la grand-mère paternelle dans leur ferme en Emmental. Stefan habite avec eux depuis trois ans. Il vit avec un handicap. C'est la Société d'économie et d'utilité publique du canton de Berne qui l'a placé chez eux. Stefan est intéressé par l'exploitation agricole, mais pas du tout par les tâches ménagères.

«On a dû faire avec. Les personnes avec un handicap ont tout autant le droit de participer aux décisions. Rien ne nous permet de disposer d'eux ni de leur imposer notre volonté. Il faut bien évidemment définir un cadre et des règles précis. L'hygiène personnelle quotidienne, les bonnes manières, le comportement sont des points de discussion de tous les jours. Mais cela concerne tous les membres de la famille et pas seulement la personne placée.»

«Dans la gestion du quotidien et le travail de prise de charge, je sentais qu'il me manquait régulièrement des

connaissances pour agir et réagir émotionnellement de manière mesurée. C'est entre autres pour cela que j'ai pris la décision de suivre la formation Accueil spécialisé en milieu rural.»

«Cette formation m'a beaucoup enrichie. Les connaissances acquises dans les domaines de la pédagogie sociale et curative, la psychologie et la sociologie, mais aussi les échanges avec les autres personnes dans ma situation m'ont énormément apporté. C'est cette raison qui m'a poussée à m'engager dans le Groupe de travail sur l'accueil spécialisé. Nous approfondissons nos connaissances, apprenons de nouvelles choses, nous renforçons notre confiance en nous-mêmes par les échanges réciproques sur nos expériences. Dans ce groupe de travail, nous établissons avec notre conseillère, Marlies Budmiger, un programme annuel qui correspond à nos besoins et à nos intérêts.»



Ruth et Werner Kobel-Hofer, et Stefan

**Tableau 1 | Nombre de personnes ayant obtenu le certificat par région**

Sessions	Durée	1	2	3	4	5	6	7	8	Total = 15 sessions
Emmental	40 jours	21	18	19	22	16	12	12	10	130
Argovie	30 jours	13	15	10	11					49
Suisse orientale	40 jours	25	21	13						59

Tableau 2 | Six observations sur le thème «Engagement social comme revenu complémentaire»

<b>Observation 1: Relation</b>	Prise en charge ou ouvrier? Relation de travail ou travail relationnel?
<b>Observation 2: Groupes-cibles</b>	Prise en charge: personnes âgées et handicapées Education: jeunes et enfants placés Réintégration: anciens drogués ou jeunes en remise de peine
<b>Observation 3: Le déracinement (une analogie)</b>	Les racines blessées ont une influence sur la croissance, la floraison et la résistance aux maladies de la plante. Lorsque l'on transplante des végétaux, il faut faire particulièrement attention en phase de croissance et durant les week-ends et les vacances (arrosage), et lors de l'hivernage et du transfert en pleine terre.
<b>Observation 4: Prise en charge à la ferme – particularités</b>	L'engagement social est tout aussi important que le revenu complémentaire. La famille paysanne met son «capital social» à disposition (structure familiale, compétences sociales, l'espace dans la maison, intégration active dans le village, la commune). Le travail avec des êtres humains n'admet pas l'expérimentation débridée. La prise en charge exige une présence continue (week-ends, vacances, soirées...) Le succès se mesure sur le long terme et répond à des critères particuliers. L'accueil spécialisé a une incidence sur le réseau social (voisinage, village, commune).
<b>Observation 5: Accueil spécialisé = travail en réseau</b>	La famille paysanne et la personne accueillie sont au centre d'un réseau de relations avec la famille d'origine, les organismes de placement, l'assistance publique, les services sociaux, l'office de la jeunesse, les institutions de formation, les groupes d'échange d'expériences, l'école, l'AVS et AI, les remplaçants du week-end, etc. Cela requiert d'excellentes compétences en communication de la part de la famille d'accueil.
<b>Observation 6: Bien se tester</b>	EIE L'«étude d'impact sur l'environnement» en trois étapes: <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'examen des compétences personnelles;</li> <li>• le test d'intégration de la famille;</li> <li>• le test d'impact social.</li> </ul>

## Résultats

Toutes les formations octroient un certificat sur la base de l'évaluation du participant. Les objectifs de la formation englobent les connaissances indispensables à une prise en charge de même que le savoir-être de chacun-e.

Actuellement, plus de 200 personnes (dont env. 80 % de femmes) ont terminé une formation régionale dans un des 15 cours proposés au total. Le nombre moyen de participants par classe a chuté de 20 à 15 depuis la première session, ce qui n'est pas sans conséquence sur le financement de la formation.

### Focus sur l'assurance qualité

Pour les responsables des différentes formations en accueil spécialisé, l'assurance qualité est un thème récurrent. Dans chaque région, un groupe d'accompagnement composé de représentants des autorités, des institutions de placement et d'autres groupes d'intérêt a été mis sur pied. Les questions les plus fréquemment abordées touchent à la répartition des compétences et la transparence des prestations. Dans le cadre de l'accueil spécialisé, la répartition claire des rôles signifie que chaque acteur se concentre sur ses tâches: les autorités sur les décisions et le cadre légal; les organisations de placement sur le choix judicieux des familles d'accueil et leur accompagnement; les prestataires de formations sur la formation continue et les familles d'accueil sur la prise en charge.

Les groupes de travail au sein desquels les familles d'accueil peuvent échanger font partie de la formation continue, mais l'accompagnement des familles sur leur lieu de vie est de la compétence des organisations de placement. Il est dès lors indispensable que les différentes prestations (formation continue, accompagnement, prise en charge) fassent l'objet d'une communication claire.

La charte «Offres de formation continue en accueil spécialisé» est un élément déterminant de l'assurance qualité. Elle a été développée par les responsables des formations à partir de leur propre pratique et des expériences d'autres prestataires. Bien qu'elle serve de fil conducteur, elle conserve un caractère indicatif et non contraignant. Son contenu s'inspire des «Exigences à l'égard des organisations de placement familial dans le domaine de l'aide aux enfants et à la jeunesse» d'INTEGRAS et du label de l'OPF. Le rôle de surveillance des formations régionales incombe aux services sociaux cantonaux. ■

#### Remarque sur la méthode

Les expériences présentées dans cet article se basent sur la pratique et les connaissances acquises par les conseillères agricoles dans le cadre de la formation continue en accueil spécialisé. Lors des rencontres annuelles, ces dernières présentent et analysent leurs expériences pratiques. Les sujets traités englobent autant le concept pédagogique que la mise en réseau avec des partenaires importants, les aspects financiers et juridiques ainsi que les questions d'assurance qualité. Les aspects de coopération et de concurrence ne sont pas exclus de ces discussions.

**Riassunto****Formazione continua nei servizi di assistenza: rafforzare le competenze per le prestazioni sociali in agricoltura**

Da più di dieci anni, i centri regionali per la formazione agricola, in collaborazione con le scuole pedagogiche superiori, offrono una formazione mirata a fornire conoscenze e competenze per l'accoglienza di persone con bisogni specifici. I corsi di formazione dei centri regionali si distinguono nella durata e si rivolgono a uno o più gruppi, in funzione delle necessità regionali. Tutte le offerte hanno un unico obiettivo: *acquisire la capacità per prendersi cura in modo competente di un «ospite» nella propria famiglia, accompagnati da esperti di un'organizzazione designata*. Le offerte regionali si basano su valori e criteri di qualità che devono essere definiti congiuntamente in una Charta. Nella maggior parte delle regioni della Svizzera, i partecipanti hanno creato dei gruppi di lavoro per condividere e le proprie esperienze. Le consulenti agrarie di tutta la Svizzera, impegnate in questi progetti di formazione continua, si incontrano ogni anno per coordinare, discutere ed ampliare l'offerta formativa. Questi servizi di accoglienza sono diventate in alcune regioni della Svizzera una risorsa importante per molte aziende agricole. Il loro impatto non è confinato solo alla sfera economica ma va a toccare anche lo svolgimento della giornata lavorativa ed influisce sulla presenza dei gestori. Questo rapporto si basa su esperienze applicative e conoscitive e riflessioni pratiche intese come forma di ricerca particolare.

**Bibliographie**

- Inforama. Konzept der Ausbildung Betreuung im ländlichen Raum (ABL). [http://www.vol.be.ch/site/kurskonzept\\_11-12.pdf](http://www.vol.be.ch/site/kurskonzept_11-12.pdf)
- Integras. Exigences à l'égard des organisations de placement familial dans le domaine de l'aide à l'enfant et à la jeunesse. [http://www.integras.ch/2005\\_index\\_FR.htm](http://www.integras.ch/2005_index_FR.htm)
- Integras. Label OPF – Sécurité dans le placement familial. [http://www.integras.ch/2005\\_index\\_FR.htm](http://www.integras.ch/2005_index_FR.htm)
- Quality4children <http://www.quality4children.ch/media/pdf/q4cstandards-französisch.pdf>
- SOCIALinfo. Dictionnaire suisse de politique sociale. <http://www.socialinfo.ch>

**Summary****Advanced training for caring services at the farm**

For more than ten years some regional agricultural training and extension centers in cooperation with a college of social studies offer an advanced training on «green care» (caring services at the farm).

The regional trainings differ in their duration and in the orientation to one or several focus groups of people to be taken care of – according to the regional context. All offers are striving for the same goal: competency development for a high quality care of «guest persons» in the own family under professional coaching of a recognized organisation. The regional trainings are based on the same values and quality criteria that are stipulated in a commonly formulated Charta.

In most of the regions, the graduates started to form quality circles to share and reflect their own experience. From all over Switzerland, the agricultural extension staffs (women) engaged in this training meet annually to coordinate, reflect and further develop the training concept.

In several regions of Switzerland, caring services at the farm have evolved into an important element in the puzzle of the farming system. Not only is caring at the farm financially important, it also has a major impact on the daily rhythm and the presence at home of the farming family. Knowledge and learning from experience are the source of this report – reflecting practical experience understood as a special form of research.

**Key words:** caring services at farm, training, coaching, quality standards, out-of-home child and youth care.